

# Trimébutine Mylan Conseil

100 mg

Comprimé

Maléate de trimébutine

**Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.**

• Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien • Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire • Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien • Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 3 jours, consultez un médecin • Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

## Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?

3. Comment prendre Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?
6. Informations supplémentaires

## 1. Qu'est-ce que Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé et dans quels cas est-il utilisé ?

**ANTISPASMODIQUE MUSCULOTROPE.**  
Ce médicament est indiqué chez l'adulte dans le traitement des douleurs spasmodiques de l'intestin et des voies biliaires.

## 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?

**Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.**

**⚠ Ne prenez jamais Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé :**

- Si vous êtes allergique (hypersensible) au blé, en raison de la présence d'amidon de blé.
- Si vous êtes allergique à la trimébutine ou à l'un des autres composants contenus dans Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé. (voir rubrique 6. « Informations supplémentaires »).

## Faites attention avec Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé :

Si la douleur persiste plus de 3 jours, ou en cas d'efficacité insuffisante ou de survenue de tout autre signe, tel que :

- forte fièvre • douleur «en coup de poignard» • diarrhée et vomissements abondants • selles sanguinolentes ou noires • fièvre accompagnée de brûlures en urinant • retard des règles

ou lorsque la douleur fait suite à un traumatisme tel qu'une chute ou un accident de la circulation, consultez votre médecin.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose ou au fructose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Ce médicament peut être administré en cas de maladie cœliaque. L'amidon de blé peut M.140510-A/PR394001

contenir du gluten, mais seulement à l'état de trace, et est donc considéré comme sans danger pour les sujets atteints d'une maladie cœliaque.

**Prise ou utilisation d'autres médicaments**  
**Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.**

## Grossesse - Allaitement

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

L'allaitement est possible lors d'un traitement par ce médicament.

**Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.**

## Liste des excipients à effet notable :

Lactose monohydraté, amidon de blé, saccharose.

## 3. Comment prendre Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?

### Posologie

#### Réservé à l'adulte

La dose habituelle est de 1 comprimé, 3 fois par jour et peut être augmentée exceptionnellement à 2 comprimés 3 fois par jour.

#### Mode d'administration

Voie orale.

Les comprimés doivent être avalés avec un verre d'eau.

#### Fréquence d'administration

3 prises par jour.

#### Durée du traitement

La durée d'utilisation recommandée est de 3 jours. En l'absence de tout signe d'alerte, la durée maximale d'utilisation sera de 7 jours.

**Si vous avez pris plus de Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé que vous n'auriez dû :** en cas de surdosage, consultez votre médecin.

**Si vous oubliez de prendre Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé :** ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

#### 4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

• Prurit, rash et éruptions cutanées ainsi que les manifestations d'hypersensibilité telles qu'urticaire et angioedème (brusque gonflement du visage et du cou d'origine allergique).

#### Déclaration des effets indésirables

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

#### 5. Comment conserver Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé après la date de péremption mentionnée sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour du mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

#### 6. Informations supplémentaires

**Que contient Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé ?**

**La substance active est :** Pour un comprimé Maléate de trimébutine. . . . . 100,00 mg

**Les autres composants sont :**

Lactose monohydraté, saccharose, mannitol, gélatine, macrogol 6000, stéarate de magnésium, amidon de blé.

**Qu'est-ce que Trimébutine Mylan Conseil 100 mg, comprimé et contenu de l'emballage extérieur ?**

Ce médicament se présente sous forme de comprimé; boîte de 20.

**Titulaire - Exploitant : MYLAN SAS**  
117 Allée des Parcs  
69800 SAINT-PRIEST - FRANCE

M.140510-A/PR394001

**Fabricant :** Laboratoires SOPHARTEX  
21 rue du Pressoir  
28500 VERNOUILLET - FRANCE

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est :** 07/2014.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France) : [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

#### Conseil d'éducation sanitaire

##### a) Qu'est-ce qu'un mal de ventre ?

Les douleurs abdominales ont de très nombreuses origines et peuvent provoquer des troubles très douloureux et perturbants, elles peuvent traduire : un problème gastro-intestinal, rénal, hépatique, génital, voire même cardiaque.

Les douleurs dues à des troubles de la digestion ou les infections gastro-intestinales sont en principe passagères.

De nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue : on parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récidivante, parfois appelée « colite » ne s'aggrave généralement pas et n'entraîne pas de complications.

##### b) Quelques conseils pratiques :

Si vos maux de ventre sont dus à une alimentation inadéquate ou trop grasse, adoptez un régime plus digeste. Afin de limiter l'apparition des symptômes, respectez autant que possible, les règles d'hygiène suivantes : • Mangez lentement et calmement, mâchez bien afin d'éviter d'avaler trop d'air • Si vous avez tendance à souffrir de ballonnements, limitez l'absorption d'aliments tels que les oignons, le chou et la choucroute, les haricots, les lentilles, les radis, le raifort, les poireaux, les fruits à noyau (par exemple les abricots), le son et les édulcorants artificiels. Essayez de déterminer les produits qui génèrent chez vous le plus de flatulences, pour les éliminer systématiquement ou restreindre leur proportion • Prenez trois repas par jour sans négliger le petit déjeuner qui doit prendre au moins 15 minutes • Buvez régulièrement au moins un litre d'eau par jour, réparti tout au long de la journée.

La constipation peut induire une sensation désagréable de lourdeur, des crampes dans le ventre ou des douleurs à la défécation. Afin de la prévenir, respectez autant que possible, les règles hygiéno-diététiques suivantes : • Buvez au moins un à deux litres de liquide par jour (eau, jus de fruits, soupe). N'abusez ni du café ni du thé ni des boissons gazeuses • Enrichissez votre alimentation en fibres (fruits, légumes, céréales complètes, noix, pruneaux...) • Faites de l'exercice, sans oublier de boire pendant et après l'effort.

Lorsque les douleurs situées dans l'abdomen sont dues à des spasmes du tube digestif il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques.

En l'absence d'amélioration des symptômes au bout de 3-4 jours de traitement et/ou d'apparition d'une fièvre élevée, d'une douleur en coup de poignard, de sang dans les selles il est indispensable de consulter un médecin.

**N'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien.**

 **Mylan**